

PER
R-243
BNQ



EDIFICE DESJARDINS

La Revue

BIBLIOTHEQUE
PAVILLON LAEMANT
COLLEGE JEAN-DE-BREBEUF

DESJARDINS



Vol. XXV — N° 12

Décembre 1959

BILLET

Il se fait tard, déjà.

Seigneur, à la fin de cette année qui va mourir, puisque c'est son tour, il faut que je te parle.

Je dois te remercier d'abord :

Merci pour toutes les années heureuses de mon enfance, pour toutes les joies dont tu m'as comblé, et que je n'ai pas comprises dans le temps.

Merci pour l'éducation et l'instruction dont tu n'as pas voulu me priver ; pour la maman et le papa généreux qui se sont sacrifiés pour que j'aie davantage ; qui m'ont donné, à moi, ce qu'ils n'avaient pas eu, eux, qui ont su faire leur joie de ce que j'avais reçu.

Merci pour les bons conseils et les beaux exemples qui ont orienté toute ma vie, de ceux aussi que je n'ai su utiliser que plus tard.

Merci « pour avoir mis des voiles sur des lendemains », qui m'auraient rendu malheureux, si je les avais connus d'avance.

Il se fait tard.

Seigneur, il faut que je te parle.

Que d'années tu m'as données et qui ont été refusées à d'autres ! Parmi ces autres que j'ai connus combien ont été moins chanceux ; je n'avais pas mérité cette faveur ! Des malades, des blessés ; parmi eux, des pères de familles, des jeunes ou des enfants pour qui les fêtes n'ont toujours été que des jours comme les autres, tissés de souffrances et de tristes pensées !

Merci, Seigneur, de m'avoir tenu loin de ces longues journées sans joie, du lancinant ennui que connaissent bien tous ceux que la maladie retient sur un lit de souffrance.

Merci des bonnes amitiés, vieilles et solides, que tu m'as données si généreusement pour m'accompagner le long de la route. Donne-moi, Seigneur, d'aimer mes amis autrement qu'avec des mots, de les aimer comme ils m'ont aimé.

Il se fait tard.

Mais il faut que je te dise encore un mot de tous ceux, et ils sont nombreux, que tu as rappelés à Toi en plein combat. Ils auraient pu espérer une belle vieillesse, récompense humaine de leur travail, de leurs efforts et de leurs renoncements. Tu as voulu être Toi-même cette récompense et laisser leur souvenir comme un stimulant à tous ceux qui doivent continuer le combat.

Garde en moi, bien vivante, la mémoire de tout ceux, parents et amis, qui ont été mon réconfort souvent, et toujours un exemple dans l'acceptation du terrible quotidien.

Et pour l'année qui vient, accorde-moi, Seigneur ; que le petit bout de vie que tu me laisses, je le mène comme un beau sillon.

JOS TURMEL

NOTRE COUVERTURE. — Le temps passe comme une ombre vaine. — (Photo : Service de ciné-photographie.)



ÉDIFICE DESJARDINS

La Revue DESJARDINS

Organe officiel de la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins, société régie par la Loi des syndicats coopératifs de Québec

Vol. XXV, N° 12

QUÉBEC

Décembre 1959

Sommaire

	PAGE
Billet	JOS. TURMEL..... 182
Éditorial : Drôle d'année.....	C. VAILLANCOURT..... 183
Union régionale de Montréal et Caisse centrale Desjardins de Montréal.....	185
Des décorés.....	189
Les entrées nettes de capitaux au troisième trimestre.....	189
Il faut budgéter.....	PAUL-ÉMILE CHARRON... 190
Les grands faits de décembre.....	JOS. TURMEL..... 191
In Memoriam.....	192
La situation mondiale du blé.....	192
Recettes et dépenses des gouvernements provinciaux.....	192
Hermann Schulze-Delitzsch.....	193
La production des neuf principaux minéraux canadiens.....	193
L'Union régionale de Sherbrooke célèbre son jubilé d'argent.....	194
Nouvelles habitations résidentielles.....	195
La Caisse populaire de Trois-Rivières célèbre son jubilé d'or.....	196
Table des matières.....	198

Rédaction et administration

LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES

ÉDIFICE DESJARDINS
59, AVENUE BÉGIN, LÉVIS, P. Q.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour les caisses et leurs sociétaires.....	\$1.50
Pour les autres.....	\$2.00

LA REVUE DESJARDINS est imprimée aux ateliers Charrier & Dugal, Inc., Québec.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa.

Editorial



Drôle d'année

VOUS vous rappelez au début de la dernière guerre, les armées allemandes et françaises se tenaient face à face sur leurs lignes respectives. Rien ne bougeait. Les Français disaient alors entre eux : Drôle de guerre. Puis, tout à coup, l'explosion, et on sait que les choses ont changé avec une rapidité inconcevable.

C'est cette image qui m'a donné l'idée d'intituler mon article sur la situation économique de l'année 1959 : *Drôle d'année*.

Les changements au cours de l'année se sont précipités avec une telle rapidité qu'on en reste estomaqué. Prenons quelques faits.

Au début de l'année 1959, le nombre des chômeurs était considérable. Tout à coup, l'activité a repris, ce fut un *boom* extraordinaire, presque plus de chômeurs, c'était à peu près l'emploi intégral. Mais voilà qu'au début de décembre le nombre des chômeurs, sans être aussi élevé qu'au mois de janvier dernier, l'approche.

Il y a eu aussi le changement notable dans les taux d'intérêt. Les Bons du Trésor, en juillet 1958, se vendaient sur un rendement de 1.12% ; au début de décembre 1959, le rendement variait entre 5.10% et 5.30%, et il a même atteint au cours de l'année un maximum de 6.42%.

Ce fut presque la même chose pour les obligations. En août 1958, le gouvernement convertissait ses emprunts de guerre en une nouvelle émission à un taux moyen d'intérêt de 4¼% à 4½%. Quelques mois plus tard, ces valeurs sont tombées de 12 à 15 points.

En septembre 1959, le gouvernement fédéral lançait une nouvelle émission d'obligations de 1 à 3 ans, dont le rendement variait de 6.55% à 6.66%. Ce qui veut dire que le taux d'intérêt sur tout genre

d'obligations : gouvernementales, industrielles, municipales ou scolaires, a monté en flèche. Aujourd'hui, le taux moyen varie entre 6½% et 7%.

Tout cela a eu pour résultat de faire sortir les épargnes des Banques, des sociétés de fiducie et des Caisses populaires. Les chiffres sont là pour le prouver. En septembre 1958, les épargnes dans les Banques augmentaient de \$110 millions ; en septembre 1959, l'épargne dans les Banques diminuait de \$9,500,000., soit une différence en moins de près de \$120 millions dans l'espace de douze mois. Au cours d'octobre 1958, l'épargne dans les Banques augmentait de \$70 millions. Par contre, en octobre 1959, il y avait diminution de près de \$2 millions.

Certains gens se scandalisent de voir les taux d'intérêt aussi élevés. Il n'y a pourtant pas à se scandaliser puisque depuis la guerre tout a monté en flèche : les ouvriers ont doublé leurs salaires et réduit leurs heures de travail, ce qui a eu pour effet d'augmenter les prix de toutes les marchandises dont le public a besoin. Les compagnies à fonds social ont cherché à faire le plus de bénéfices possible pour que le rendement sur les actions soit de plus en plus élevé. Il n'y a qu'une chose qui n'a pratiquement pas monté, c'est le prix de vente des produits agricoles, et cependant le cultivateur n'a pas la semaine de trente ou quarante heures, c'est la semaine pleine de travail intégral.

Une autre chose qui n'avait pas monté, ce sont les taux d'intérêt qui avaient été maintenus artificiellement à un niveau très bas. Puis, ils se sont mis à monter, comme tout le reste, d'ailleurs. Si on veut jeter un regard en arrière, on se rend compte qu'avant la guerre le taux d'intérêt sur

hypothèque était de 7%. Pendant la première guerre, le gouvernement fédéral empruntait à 5½% et les bénéfices sur ces obligations étaient non taxables. À ce moment-là, on pouvait aller à la Banque avec un \$5., un \$10., un \$50, ou un \$100. et demander de se faire remettre un \$5., un \$10., un \$50. ou un \$100. en or, et on l'avait. Cela n'existe plus aujourd'hui, on a simplement du papier.

Avec l'automation qui s'en vient, demain ce sera la semaine de trente heures de travail et il faudra organiser les loisirs, montrer aux gens comment passer leur temps utilement en ne travaillant pas, parce que passer son temps à ne rien faire coûte beaucoup plus cher que de le passer à travailler.

Le taux d'intérêt va-t-il diminuer bientôt ? Nous ne le croyons pas, surtout après que le gouvernement, comme il vient de le faire, a augmenté à 6¾% le taux d'intérêt exigé par la Société centrale d'hypothèque pour ses prêts. Que va-t-il arriver maintenant si tous les épargnants sortent leur argent des Banques, des sociétés de fiducie et des organismes qui recevaient autrefois les épargnes, pour le placer sur obligations ? L'argent dans les Banques comme dans les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne va diminuer. Les Caisses populaires vont peut-être en souffrir un peu moins que les autres parce que leurs membres sont les petites gens, les petits épargnants qui ne placent pas beaucoup sur obligations et qui ont toujours besoin d'un peu d'argent complètement liquide pour rencontrer leurs obligations.

L'inconvénient que nous voyons à tout placer son argent sur des valeurs qui, la plupart du temps, ne servent qu'à payer des déficits ou pour des choses déjà faites : les Banques vont manquer d'argent pour prêter à l'industrie. S'il y a restriction du crédit, ce ne sera pas par une ordonnance mais ce sera la conséquence de ce qui se produit présentement. Quand la grande partie de l'argent sera placée sur obligations, il en restera moins dans les Banques pour activer le commerce et l'industrie. Vers la fin de 1960 ou au commencement de 1961, si les choses continuent comme elles sont, il pourrait y avoir un commencement de ralentissement dans l'activité économique.

Notre dollar canadien est toujours à prime sur le dollar américain, variant de 5% à 5¼%. Cependant, nos importations vont dépasser nos exportations de \$600 à \$700 millions. Il serait un peu long de tout expliquer ici le pourquoi de ces choses.

Pour régler tout ce problème, il y a des gens qui suggèrent un moyen facile : imprimer du papier monnaie, comme si le fait d'imprimer sur une feuille de papier \$5., \$10., \$50. ou \$100. va donner à cette feuille la valeur de \$5., \$10., \$50. ou \$100. C'est l'activité économique de la nation qui, dans une certaine mesure, peut établir la quantité de papier monnaie que le gouvernement peut mettre en circulation. D'ailleurs, au cours de l'année 1959, le gouvernement a augmenté la circulation de papier monnaie d'une façon substantielle si on la compare à la circulation de 1958. Si on dépasse un certain barème, on va aller à une inflation galopante et ce sera l'effondrement de toute l'économie canadienne.

L'année 1959 a vu aussi la visite de Khrouchtchev aux États-Unis et la visite du président Eisenhower dans plusieurs pays d'Europe et d'Asie. Espérons que toutes ces visites favoriseront l'établissement d'un programme de paix durable et l'harmonie entre les nations. Tout de même, on aura beau essayer de résoudre tous les problèmes économiques possibles, si on ne veut pas mettre d'abord à la base de tout et au-dessus de tout la primauté des valeurs spirituelles et morales, le problème économique mondial ne sera jamais réglé.

1959 aura été une drôle d'année. Tout de même, on prédit une bonne année pour 1960. Que les Caisses populaires gardent de l'argent liquide plus qu'à l'ordinaire afin de pouvoir répondre aux retraits d'épargne.

Comme nous sommes en décembre qui marque la fin de l'année, nous sommes heureux de vous présenter nos souhaits de Bonne et Heureuse Année, et de répéter le chant des Anges en cette nuit de Noël, il y a près de deux mille ans : « Gloire à Dieu au plus haut des Cieux, paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. »

S. Vaillancourt

Union régionale de Montréal

Caisse centrale Desjardins de Montréal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

LE 25 octobre dernier, c'était la 35^e assemblée générale de l'Union régionale et la 25^e de la Caisse centrale.

La journée débuta par une messe à 9 heures ; cette année, nous avions l'honneur de recevoir Son Excellence M^{gr} Léo Blais, évêque auxiliaire de Montréal, qui célébra la messe et prononça le sermon. Son Excellence exhorta les délégués à donner un sens chrétien à leur administration. Les sociétaires sont des hommes d'abord qu'il faut traiter comme tels. C'est Dieu qui donne les richesses ; c'est à la gloire de Dieu qu'elles doivent avant tout servir.

Puis, Son Excellence raconta quelques souvenirs de son apostolat à Prince-Albert. Les délégués se rappelleront longtemps les chaudes paroles du distingué visiteur.

Le président de l'Union, M. Émile Girardin, après avoir remercié comme il convient Son Excellence, souhaite la bienvenue aux autres visiteurs qu'il présenta aux 550 délégués. On remarquait M. le sénateur C. Vaillancourt, gérant de la Fédération, M. l'abbé Delorme, ancien aumônier, MM. René Dupont, de Sherbrooke, François Adam, directeur général de la Société d'assurance des Caisses populaires et A.-H. Hébert, actuaire de l'Assurance-Vie Desjardins de Lévis. Les officiers suivants occupaient des sièges sur l'estrade : MM. J.-P. Labelle et Philippe Turcotte, vice-présidents ; Lucien Rémillard, gérant de la Caisse centrale, Henri Pintal, secrétaire ; M. le chanoine Philémon Desmarchais, aumônier-propagandiste, et M^e Gilles Filion, conseiller juridique.

Puis le président transmet son message dont voici quelques extraits :

« Vos administrateurs vous expriment leur satisfaction de vous voir si fidèles à ce rendez-vous annuel. Une fois de plus, ils constatent l'intérêt que tous les officiers portent à leur propre Caisse, à leur Union régionale et à leur Caisse centrale.

« Nous voudrions pouvoir atteindre tous les administrateurs, tous les commissaires de crédit, tous les conseillers de surveillance et même tous les employés de nos Caisses affiliées afin de leur dire notre appréciation, notre fierté et notre reconnaissance.

« Les résultats de la dernière année sociale démontrent que les sociétaires apprécient à leur juste valeur la compétence et le zèle de ceux qui dirigent bénévolement leur Caisse locale. Dirigeants de Caisses, pour continuer de mériter cette confiance, conjugons nos efforts et préparons un personnel qui accomplira toutes les tâches que doivent assumer nos employés en face des problèmes de plus en

plus nombreux. Développons certaines qualités essentielles : honnêteté, sociabilité, sens des responsabilités, désir de perfectionnement.

« Nous trouverons la plénitude de notre force dans une discipline acceptée, dans le respect des statuts et des règlements, dans une cohésion plus grande de nos énergies vers les buts à atteindre. L'année sociale qui vient de se terminer nous a obligés à nous replier sur nous-mêmes et à inventorier nos forces qui avaient peut-être tendance à se disperser. Nous avons parfois besoin de ces difficultés pour nous faire prendre conscience de nos valeurs.

« Les Caisses populaires ne sont pas des institutions financières, elles sont des coopératives composées d'hommes qui poursuivent un but commun. Les Caisses amassent les gouttes d'eau qui se vaporiseraient si elles n'étaient recueillies et canalisées dans leurs réservoirs paroissiaux.

« En effet, nous y trouvons les épargnes des écoliers, gouttes d'eau qui tomberaient sur les comptoirs des restaurants ou dans les troncs des machines à boules, nous y trouvons les premières payes des jeunes travailleurs qui iraient remplir les verres dans les cabarets, nous y trouvons l'argent de la jeune ménagère qui attend le moment opportun de payer comptant un appareil ou un meuble qui sera plus beau et meilleur car elle économisera l'intérêt à verser sur l'achat à tempérament, nous y trouvons la mise de fonds de ce jeune couple qui rêve d'un foyer ou d'une ferme, nous y trouvons la réserve de ce couple vieillissant qui prévoit déjà la retraite. Ce sont ces gouttes d'eau que les administrateurs des Caisses mettent à la disposition de leurs emprunteurs.

« Nos Caisses sont au service de leurs sociétaires ; elles comptent sur la loyauté et la prudence des administrateurs, sur la clairvoyance des officiers des Unions régionales et de la Fédération des Unions. »

Ensuite le programme de la journée se déroula tel que prévu.

BÂTISSE ET VOÛTE

M. Philippe Turcotte, dans son rapport annuel sur les opérations relatives à la bâtisse et à la voûte, démontra que les revenus, pour une autre année encore, couvriraient toutes les dépenses imputables à ces postes.

CAISSE CENTRALE

Le gérant de la Caisse centrale, M. Lucien Rémillard, commenta les chiffres du rapport annuel et

fournit tous les détails des revenus et des dépenses. Il souligna l'augmentation considérable du volume des effets compensés. Au 31 août 1959, la situation était la suivante :

<i>Actif</i>		
		%
Placements	\$ 21,303,231.96	66.58
Prêts	597,558.74	1.86
	\$ 21,900,790.70	
Immeuble et terrain	321,763.61	1.01
Inventaire	15,000.00	0.05
Encaisse	6,076,880.40	19.00
Encaisse spéciale	3,680,000.00	11.50
	\$ 31,994,434.71	100.00
Administration	\$ 234,617.95	
Intérêt sur épargne	524,010.78	
	\$ 32,753,063.44	
<i>Passif</i>		
Capital social	\$ 1,746,305.00	
Épargne	25,925,017.90	
Épargne spéciale	3,680,000.00	
	\$ 31,351,322.90	100.00
Droits d'entrée	\$ 1,340.00	
Bénéfices ordinaires	873,947.26	
Bénéfices extraordinaires	22,850.63	
Avoir-propre	503,602.65	1.60
	\$ 32,753,063.44	

Extrayons quelques passages de son rapport :

Votre Caisse centrale, organisme que vous avez fondé et qui vous appartient, a reçu des Caisses affiliées une coopération généreuse et soutenue durant l'année qui vient de se terminer ; les résultats des opérations en sont la preuve. Malgré les changements effectués dans nos méthodes de compensation, changements onéreux imposés par l'Association des banquiers, la Caisse centrale a réussi à maintenir ses services. Pour y arriver, toutefois, il a fallu augmenter le nombre des employés, acheter de nouvelles machines, travailler des heures supplémentaires, assumer en général la compensation des ordres de paiement tirés sur les Caisses populaires de la province présentés aux succursales de banques de Montréal, et, en particulier, les ordres de paiement tirés sur les Caisses populaires affiliées aux Caisses centrales de Sherbrooke, de Saint-Hyacinthe et de Joliette. Le nombre de chèques et d'ordres de paiement transigés en 1959 s'élèvent à 8,361,593, une augmentation de 2,029,420 sur l'année précédente. Le mouvement annuel des fonds s'en est forcément ressenti ; je vous

dispenserai du détail, je me contenterai du mouvement de l'épargne :

Rentrées en 1958	\$ 364,371,879.58
Rentrées en 1959	541,950,429.80
	\$ 178,000,000.00
Augmentation	\$ 178,000,000.00
Sorties en 1958	\$ 357,721,579.14
Sorties en 1959	537,595,815.31
	\$ 180,000,000.00
Augmentation	\$ 180,000,000.00

Si nous prenons la situation économique actuelle, je ne saurais trop insister pour vous demander de nous continuer votre entière coopération. Chacun doit se rendre compte des restrictions du crédit qui existent dans le moment. Ces restrictions ont pour résultat immédiat, l'augmentation des taux d'intérêt de la part de toutes les institutions qui s'occupent de dispenser le crédit et de tous les organismes publics ou privés qui ont besoin de fonds. Cette surenchère invite les épargnants à se prévaloir des avantages qu'une publicité intense leur offre. La prudence s'impose plus que jamais, l'encaisse doit être surveillée de près afin d'être toujours en mesure de remettre aux sociétaires les argents qu'ils vous ont confiés, en ayant toujours à l'esprit que les restrictions sur le crédit s'appliquent autant aux Caisses populaires qu'aux autres institutions ou individus.

Voici la distribution des bénéfices telle que suggérée par le conseil d'administration :

<i>Bénéfices ordinaires</i>		
		%
Droits d'entrée	\$ 1,340.00	
Bénéfices	873,947.26	
	\$ 875,287.26	
Répartition :		
Administration	\$ 234,617.95	26.85
Intérêt épargne	498,502.96	57.04
Intérêt épargne spéciale	25,507.82	2.92
	\$ 758,628.73	
Fonds de réserve 20%	23,496.17	2.69
Fonds de prév. 10%	11,731.90	1.34
Bonis 4%	68,471.25	7.83
Fonds Surplus	11,619.21	1.33
	\$ 873,947.26	100.00
Augmentation des bénéfices	\$ 163,325.06	22.98%
<i>Bénéfices extraordinaires</i>		
Bénéfices sur cap.-obl.	\$ 14,940.09	
Bénéfices sur cap.-obl. (spéc.)	15,026.49	
	\$ 29,966.58	
Remise aux Caisses de % de 1%	7,115.95	
	\$ 22,850.63	

Nouvel avoir-propre

	1959	Total
Réserve	\$ 23,496.17	\$ 265,000.00
Prévoyance	11,731.90	115,000.00
Surplus	11,619.21	46,303.05
Capital-Obligations	22,850.63	148,337.51
	<u>\$ 69,697.91</u>	<u>\$ 574,640.56</u>
Augmentation de l'avoir-propre	\$ 71,037.91	14.10%

Cette distribution fut acceptée par l'assemblée générale, de même que le rapport de la commission de crédit présenté par M. H. Bordeleau et celui du conseil de surveillance que présenta M. Wilfrid Saint-Pierre.

L'honorable Cyrille Vaillancourt, appelé à prendre la parole, s'éleva énergiquement contre l'attitude de certaines Caisses qui n'apportent pas toute la coopération désirée à leur Caisse centrale. Elles agissent comme si la Caisse centrale n'était pas leur propre bien et elles ne lui accordent pas un support normal. Ces Caisses, au lieu de bâtir solidement un organisme nécessaire, ne pensent qu'à elles-mêmes, ne pensent qu'à récolter des bénéfices, tout en laissant à d'autres le soin de maintenir à la Caisse centrale les pourcentages de liquidité et autres jugés indispensables. Ces paroles ont créé une vive impression.

Avant d'ajourner l'assemblée pour le dîner, Son Excellence M^{gr} Blais ajouta quelques mots d'encouragement et souhaila que des solutions soient apportées à tous nos problèmes, puis il bénit les délégués.

À la réouverture de l'assemblée à deux heures, le président reprit quelques paroles du sénateur Vaillancourt et fit un vigoureux appel à la collaboration. Il cita des chiffres déjà mentionnés dans des circulaires précédentes. L'assemblée de la Caisse centrale se termina par une résolution qui augmentait à \$10,000. au lieu de \$7,000. le maximum de capital social qu'une Caisse affiliée pouvait souscrire à la Caisse centrale.

UNION RÉGIONALE

Le gérant de l'Union, M. Émile Girardin, présenta alors son rapport annuel ; en voici quelques extraits :

« Plusieurs événements d'importance sont à souligner. Nous déplorons deux décès et un départ : le notaire Médard Leduc, secrétaire, est décédé après une très brève maladie à la mi-décembre 1958 ; M. J.-A. Parenteau, agronome, est mort subitement le 11 avril 1959 (son épouse le suivit dans la tombe exactement un mois plus tard). Notre aumônier, M. l'abbé Jules Delorme, nous a quittés pour se consacrer entièrement à sa tâche à l'archevêché. Ce furent des séparations douloureuses car nous avons apprécié la collaboration de ces personnes dévouées et compétentes.

« Pour remplacer les deux premiers, votre conseil d'administration a choisi pour Valleyfield, M. le commandeur Paul Charette, Commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, et pour Saint-Jérôme, le notaire J.-Paul Léonard. Les deux nous arrivent précédés d'une réputation d'hommes d'action et de véritables coopérateurs. Quant à l'aumônier, Son Éminence ne pouvait mieux penser que de nous retourner M. le chanoine Philémon Desmarchais. Nous l'avons accueilli avec joie. Au secrétariat, les administrateurs ont nommé M. Henri Pintal. »

Voici la liste de ces Caisses nouvelles avec leur actif au 31 août :

Nom	Date de fondation	Actif
Saint-Damase (Saint-Michel)	23 septembre 1958	\$ 70,570
Saint-Donat de Montréal	23 septembre 1958	166,788
Notre-Dame-de-l'Assomption de Montréal	16 novembre 1958	107,971
Saint-Lambert	17 novembre 1958	55,518
Saint-Émile de Montréal	30 novembre 1958	138,706
Saint-Pie-X (Saint-Martin)	3 février 1959	57,431
Saint-Vincent-Marie	2 mars 1959	53,801
Marie-Reine-des-Cœurs	4 mars 1959	31,437
Saint-Michel-de-Napierville	13 avril 1959	51,138
Saint-Antoine-Marie	22 avril 1959	47,451
Notre-Dame-de-Fatima, J.-C.	21 mai 1959	19,009
Centre Adm. de la C.E.M.	1 ^{er} juin 1959	39,057

Le tableau suivant montre l'augmentation annuelle des Caisse dans chacun des diocèses, du 1^{er} septembre 1958 au 31 août 1959 :

Diocèse de	Nombre de Caisses	Augmentation de l'actif
Montréal	114	\$25,636,775.13
Valleyfield	32	2,512,895.26
Saint-Jean	32	3,696,605.63
Ottawa	17	1,413,944.76
Mont-Laurier	30	674,226.43
Timmins	17	323,677.96
Saint-Jérôme	20	2,414,695.21
Pembroke	4	569,608.05
Caisses étudiantes	3	(5,278.05)
	269	\$37,237,150.38

Les augmentations depuis cinq ans pour la seule Union régionale de Montréal se chiffrent comme suit :

	Actif	Sociétaires
1954-55	\$ 20,773,379	28,181
1955-56	26,242,665	33,771
1956-57	20,989,554	26,873
1957-58	32,902,541	35,596
1958-59	37,237,150	35,600
	<u>\$138,145,289</u>	<u>160,021</u>

C'est cette augmentation de \$138,000,000. depuis cinq ans qui permet d'afficher un nouveau sommet d'actif de \$236,412,124. et de 360,000 sociétaires.

Au cours de l'année 1958 les Caisses de l'Union de Montréal ont effectué

28,519 prêts sur reconnaissance de dette pour	\$15,010,682.68
5,624 prêts sur hypothèque pour	\$28,780,384.19
34,143 prêts aux sociétaires pour	\$43,791,066.87

SITUATION GLOBALE DES CAISSES AU 31 AOÛT 1959

<i>Actif</i>	
Placements.....	\$ 71,344,130.75
Prêts sociétaires.....	121,688,704.61
Immobilisation.....	7,302,392.78
Encaisse.....	36,076,896.17
Total.....	\$ 236,412,124.31
<i>Passif</i>	
Capital social.....	\$ 14,922,076.62
Épargne.....	211,967,697.40
Emprunt.....	120,185.20
Total du passif.....	\$ 227,009,959.22
Bénéfices en cours.....	2,152,117.28
Avoir-propre.....	7,250,047.81
Total.....	\$ 236,412,124.31

L'assemblée accepta ces rapports après des discussions très intéressantes et des demandes de renseignements très opportunes. M. J.-P. Labelle présenta le rapport du comité de la papeterie dont il est le responsable. Ce comité rapporta progrès.

Les délégués firent des remarques très objectives au sujet de la liquidité et de l'encaisse. Plusieurs dizaines de délégués participèrent aux délibérations. Doit-on exiger un autre pourcentage de 2% en dépôt improductif à la Caisse centrale? Doit-on demander une remise de bénéfices à certaines Caisses qui, pour réaliser davantage, ne maintiennent pas les pourcentages exigés actuellement? Voilà les questions controversées. Tous cependant étaient d'accord pour le maintien à la Caisse centrale d'un pourcentage de 10% de leur actif.

Finalement, ils laissèrent au conseil d'administration la tâche d'étudier de nouveau la situation et d'adopter une attitude ferme relativement à la liquidité et à l'encaisse.

FONDS DE SÉCURITÉ

Le fonds de sécurité de l'Union s'augmentera de \$45,502.32 puisque les délégués ont consenti à y verser le surplus du compte des cotisations de l'année. Ce fonds atteindra alors \$118,873.17.

ÉLECTION DES OFFICIERS

Les officiers sortant de charge furent réélus :
Conseil d'administration : MM. Émile Girardin, c.s.s., Henri Pital, Urbain Nantel, Paul Charette, c.s.g.
Commission de crédit : M. H.-N. Bordeleau.
Conseil de surveillance : M. Réal Brossard.
 M. J.-P. Labelle présidait cette élection.

ALLOCUTIONS

Le chanoine Desmarchais fit une étude sur deux époques, 1939 et 1959. Sa causerie sera publiée et parviendra aux Caisses affiliées.

M. l'abbé Jules Delorme nous dit sa joie de revenir nous visiter.

M. François Adam, directeur général de la Société d'assurance des C.P.D., donna de sages conseils concernant la protection à maintenir dans les Caisses.

M. A.-H. Hébert, actuaire de l'Assurance-Vie Desjardins, annonça les ristournes et les innovations de la compagnie mutuelle d'assurance-Vie.

L'assemblée générale fut ensuite ajournée au 10 novembre pour amender les statuts de l'Union en vue de donner au conseil d'administration l'autorisation d'utiliser le fonds de sécurité chaque fois que la réputation des Caisses serait mise en cause.

À l'ajournement du 10 novembre, les amendements furent acceptés.

Une autre année se terminait, mais une autre était déjà commencée. Il reste encore beaucoup à faire. C'est pourquoi il faut la coopération dans les esprits et dans les actes.

Messieurs les sociétaires,
vous avez deux sociétés d'assurance
qui vous appartiennent :

**la SOCIÉTÉ d'ASSURANCE des CAISSES
 POPULAIRES**

et

l'ASSURANCE-VIE DESJARDINS.

Y pensez-vous?

Des décorés

SA Sainteté le pape Jean XXIII s'est plu, sur la recommandation de l'évêque de leur diocèse, à reconnaître les mérites des personnes suivantes :

M. le notaire J.-A. Plourde, 1^{er} vice-président de la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Québec, président de l'Union régionale des Caisses populaires du diocèse de Chicoutimi, président de la Société d'assurance des Caisses populaires, a été fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

M^e Paul Desruisseaux, c.r., vice-président de la Caisse populaire sociale de Sherbrooke, a été élevé au rang de Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

M^{sr} Gérard Letendre, p.d., administrateur de l'Union régionale et de la Caisse centrale Desjardins de Sherbrooke, s'est vu décerner la médaille *Pro Pontifice et Ecclesia*.

M^{sr} Raoul Bruneau, administrateur de la Caisse populaire de Saint-Joseph de Sherbrooke, devient Camérier secret.

M^{sr} Charles-Auguste Coutu, curé, membre du conseil de surveillance de la Caisse populaire de La-Patrie, devient également Camérier secret.

M. Roland Codère, commissaire de crédit de la Caisse populaire de Saint-Joseph de Sorel, a été fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

M. le notaire Antoine Fradet, gérant de la Caisse populaire de Saint-Simon de Drummond, a été fait Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

M. Gérard Rivard, vice-président de l'Union régionale des Caisses populaires de Trois-Rivières, a été fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Le même honneur a été conféré à M. Henri-Paul Ricard, conseiller de surveillance de la Caisse populaire de Nicolet, ainsi qu'au docteur Marcel Frenette, conseiller

de surveillance de la Caisse populaire de Saint-Frédéric de Drummond, et à M. Arthur Drolet, président de la Caisse populaire de Sacré-Cœur-de-Jésus de Québec.

M. Paul-Henri Plamondon, président de la Caisse populaire de

Saint-Dominique de Québec, s'est vu décerner la médaille *Pro Pontifice et Ecclesia*.

Nous les en félicitons. Les honneurs qui leur sont conférés rejaillissent sur les Caisses populaires qui ont bénéficié de leurs dévoués services.

Les entrées nettes de capitaux au troisième trimestre

LE commerce canadien des valeurs mobilières s'est soldé par une importation nette de 199 millions de dollars au troisième trimestre ; c'était une hausse sensible sur les 76 millions du deuxième trimestre et sur les 107 millions du troisième trimestre de 1958. Durant les neuf premiers mois de 1959, l'entrée nette de capitaux a atteint 479 millions (495 millions une année auparavant).

Le changement relativement minime des neuf premiers mois sur un an auparavant tient aux ventes accrues, par les Canadiens, de valeurs mobilières (143 millions), dont 104 millions en obligations et 39 millions en actions. Les nouvelles valeurs vendues aux étrangers, d'autre part, ont dimi-

nué de 82 millions et le remboursement de valeurs canadiennes détenues par les étrangers a augmenté de 65 millions. Les Canadiens ont acheté 12 millions de valeurs étrangères durant les neuf premiers mois de 1959.

Le commerce des valeurs canadiennes entre le Canada et les autres pays, en septembre, s'est soldé par une entrée de \$14,700,000. (\$8,300,000.). Les ventes ont atteint \$52,800,000. (\$59,500,000.) et les achats, \$38,100,000. (\$51,300,000.). Durant la période janvier-septembre, le commerce s'est soldé par des ventes nettes de 175 (32) millions. Les ventes à l'étranger ont atteint 655 (environ 460 millions) et les achats, 490 (environ 428) millions.

*Avez-vous payé
votre abonnement à ...*

LA REVUE DESJARDINS ?



Il faut budgeter

QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE ?

L'ÉCONOMIE, c'est à la fois l'art et la science de bien utiliser ce que l'on a, d'en faire un excellent usage, le meilleur possible. La femme économe est celle qui sait bien utiliser ce qu'elle a à la maison. Elle a ce don de tout faire servir à bon escient, de ne rien laisser se perdre.

L'économie, qui est une qualité de l'esprit, se manifeste dans la bonne conduite de celui qui la possède, dans l'ordre qu'il met autour de lui, et dans le bon usage qu'il fait des choses. Tout est à l'ordre dans le foyer où règne l'économie : tout est rangé, à sa place, et il n'y a rien en perdition ; les choses sont entretenues, conservées le plus longtemps possible, et elles servent dans les meilleures conditions possibles.

L'économie est donc une qualité précieuse qui assure chez ceux qui la possèdent, l'ordre et la bonne utilisation des choses.

Elle ne consiste donc pas, à la manière de Séraphin, à ne rien dépenser. Non, elle est l'art de dépenser à bon escient et de ne rien gaspiller.

L'économie vise à bien utiliser les biens, à les conserver, à les faire durer, et à constituer des épargnes pour les besoins futurs.

L'économie domestique c'est la bonne administration du foyer.

QU'EST-CE QUE L'ÉPARGNE ?

L'économie n'est pas l'épargne ; mais elle la précède et la rend possible. Pour épargner, il faut d'abord être économe. Cependant, tout économe n'est pas nécessairement un épargnant ; nombre de familles ont beau pratiquer la plus stricte économie, elles ne réussissent pas à mettre de l'argent de côté : leurs revenus sont à peine suffisants à leur procurer tout le nécessaire.

L'économie et l'épargne, bien que distinctes, sont intimement

liées ; elles vont de pair ; elles sont comme les deux manifestations d'une même vertu de prévoyance, de sagesse, de prudence dans l'administration des biens, de mesure dans la dépense.

L'épargne c'est l'argent que met en réserve celui qui administre bien ses affaires et qui use de discernement et de mesure dans l'emploi qu'il fait de ses revenus.

L'épargne est en somme l'argent qu'on a économisé sur ses dépenses. C'est le capital, l'argent non dépensé, les biens dont la consommation a été remise à plus tard, l'argent mis en réserve pour les besoins futurs.

POURQUOI FAUT-IL ÉCONOMISER ET ÉPARGNER ?

Celui qui économise et qui épargne fait preuve d'intelligence, de raison, de clairvoyance, de prévoyance : il se constitue des réserves qui lui permettront de satisfaire en tout temps les besoins qu'il éprouve de sa propre conservation et de celle des siens. Dans la satisfaction de ses besoins, il pense à l'avenir : il ne veut pas être pris au dépourvu en aucun temps. Poussé par un sentiment de fierté personnelle et de foi en lui-même il renonce volontiers à des plaisirs légitimes pour s'assurer une certaine sécurité et n'être jamais, si possible, à charge des autres. Sa foi, il la met d'abord dans son effort personnel (et dans l'assistance de la société ensuite) pour organiser sa vie.

Mus par un sentiment de charité, les parents économes s'imposent des sacrifices, renoncent à des choses permises, pour pouvoir réaliser des épargnes qui leur permettront de bien élever leurs enfants, de leur assurer une bonne instruction, le meilleur établissement possible.

COMMENT PEUT-ON ÉPARGNER ?

Bien des gens, parce qu'ils n'ont jamais épargné, croient

qu'ils ne peuvent pas mettre de l'argent de côté et se faire des réserves. Un certain nombre de familles, en dépit des efforts louables pour épargner, réussissent tout au plus à finir l'année sans accuser un déficit. C'est déjà merveilleux. Mais il en est tant d'autres, par contre, qui ignorent ou connaissent assez mal leurs possibilités d'épargner. Pourquoi ? Parce qu'elles ne savent pas exactement comment se dépensent leurs revenus. Elles n'ont pas de plan de dépenses, pas de budget. Elles n'ont jamais pris note de leurs dépenses ; elles n'ont pas appris à discerner ce qui est nécessaire de ce qui est utile, à plus forte raison de ce qui est superflu ; elles n'ont jamais prévu la répartition à faire des revenus entre les différentes catégories de dépenses qui entrent normalement dans un budget familial. Les achats sont faits au gré des circonstances, sans ordre, sans aucun plan établi. Elles sont souvent le jouet de cette publicité tapageuse qui présente l'utile et le superflu comme des nécessités de la vie. Le résultat ? Tous les revenus y passent, puis le vieux-gagné (si on a la chance d'en avoir), puis ce sont les achats à crédit, les emprunts . . .

Pour épargner, il faut dépenser moins que l'on gagne. Pour cela, il faut surveiller de près ses dépenses, s'efforcer de les contenir dans des limites qui permettent de faire des épargnes. *On y arrive en les prévoyant par un budget approprié.*

Le budget, voilà le moyen pratique d'épargner.

PAUL-ÉMILE CHARRON

Que faites-vous pour protéger les vôtres contre les dangers de la mauvaise littérature ?

Les grands faits de décembre

LE mois de décembre semble être le mois où les souvenirs napoléoniens sont les plus nombreux. Tentons d'en énumérer quelques-uns pour rafraîchir un peu notre mémoire, et aussi peut-être, nous redonner le désir de lire notre histoire : elle est justement la matière que Napoléon évita d'inscrire dans les programmes scolaires parce que, croyait-il, elle amène « à critique ».

2 décembre 1804, est le jour du sacre de Napoléon I^{er} à Notre-Dame de Paris par le pape Pie VII.

2 décembre 1805, c'est la grande et historique victoire d'Austerlitz.

3 décembre 1800, victoire de Hohenlinden qui força les Autrichiens à accepter la paix de Lunéville.

4 décembre 1808, Napoléon entre à Madrid.

5 décembre 1804, au Champ de Mars, solennelle distribution des aigles.

2 décembre 1851, c'est le coup d'État de Louis Bonaparte.

2 décembre 1852, il est installé à Paris sous le nom de Napoléon III.

15 décembre 1840, le retour du corps de Napoléon en France. On sait que l'Empereur est décédé en 1821, sur l'île Sainte-Hélène. Le retour en France du cercueil exilé fut un triomphe. Il repose aujourd'hui aux Invalides.

21 décembre 1639 : naissance de Racine (Jean-Baptiste) à la Ferté-Milon. Le père de l'auteur d'Andromaque était greffier du grenier à sel, et sa mère était la fille du président du même grenier à sel.

Décembre 1404, naissance de « Barbe-Bleue » qui sera pendu à Nantes en 1440 après un procès de quarante-cinq jours.

6 décembre 1791, le triste enterrement du grand Mozart. Un inconnu lui avait

commandé et payé, pour une bonne part, la fameuse *messe de Requiem*. Quelques jours avant sa mort, Mozart avait dit : « Eh quoi ! c'est à présent qu'il faut mourir lorsque enfin je pourrais vivre heureux. » Il mourut le 5 décembre. Température épouvantable, et fosse commune ; son escorte ? les employés funèbres, sans plus. Cinquante ans plus tard, au lendemain de la cérémonie où on avait inauguré, à Salzbourg, un monument à sa mémoire, deux mille huit cents musiciens exécutaient au pied de ce monument le fameux *Requiem*.

C'est la mort qui nous entre vraiment dans l'immortalité. Vivants, nous ne sommes que sujets de discussion. Ainsi le veut la gloire de notre monde.

10 décembre 1720, le banquier écossais Law est obligé de quitter la France ; Il ira mourir à Vienne (1729).

14 décembre 1799, mort de George Washington, fondateur et premier président des États-Unis.

23 décembre 1902, Marconi envoie par T.S.F. un message du Canada aux côtes de Cornouailles.

25 décembre 800, dans l'église Saint-Pierre de Rome, le pape Léon III couronne Charlemagne, empereur d'Occident.

2 janvier 1492, la prise de Grenade par Ferdinand et Isabelle, les rois catholiques ; c'est ainsi qu'était brisée la domination arabe sur l'Espagne, domination musulmane qui avait duré près de huit siècles.

7 janvier 1826, mort de Paul Verlaine, ivrogne et poète.

15 janvier 1921, Étienne Oehmichen, ingénieur chez Peugeot « donne naissance » à l'hélicoptère. Pendant que les assistants lancent leurs bravos, l'appareil monte et prend l'altitude de 24 pieds et se stabilise. L'hélicoptère était vraiment né.

22 janvier 1751, fondation à Paris de l'École militaire par Louis XV. Bonaparte y passa quelque temps. C'est dans la chapelle de cette École qu'il reçut la confirmation.

Le 28 janvier, l'Université de Paris fête la Saint-Charlemagne. L'empereur avait déclaré la guerre à l'ignorance. Il fait venir des hommes qui ont le moyen d'instruire les autres parmi lesquels on distingue le fameux Alcuin. En 789, il ordonne aux clercs d'instruire pareillement les enfants de condition libre et les enfants de condition servile ; il exige qu'on leur apprenne à lire et qu'on leur enseigne à tous le chant, le calcul et la grammaire.

Je ne vous ai rien appris de nouveau par cette sèche énumération. Vos années de collège vous avaient appris tout ça. Mais... quelques-unes étaient oubliées !!!

Vous pourriez peut-être prendre goût à relire vos manuels... et vous, pères de familles, de raconter certains hauts faits à vos enfants. Qui sait ? Il pourrait arriver qu'eux aussi, à leur tour, prennent goût à l'histoire et y trouvent plus d'intérêt qu'à la lecture des exploits de Tarzan, des chiens bien dressés, ou de certains romans étrangement policiers ?

Avez-vous raconté à vos petits l'histoire d'Abraham, de Jacob, de Joseph, de Moïse, de Samuel, de Joad, de Tobie, etc. ?

Et vous vous demandez quoi raconter ?

Avez-vous pensé à donner comme étrennes, cette année, à votre grand garçon, ou à votre jeune fille, le livre, *la Bible* ? Une édition spéciale a même été faite et qui porte le titre : *La Bible des jeunes*. Croyez-moi, si vous leur faites ce cadeau-là, cette année, il en voudra bien d'autres.

Allons, papa, un beau geste pour 1960 ; donnez « le livre » pour faire aimer les livres ; donnez de la bonne lecture pour faire la vraie lecture.

Vous êtes le plus vieux ?

Donnez le bon exemple.

Et cessons de gémir.

JOS. TURMEL

IN MEMORIAM

LE NOTAIRE J.-M. FORTIN

Avec la mort du notaire J.-M. Fortin, de Saint-Simon de Rimouski, c'est encore une page de notre histoire qui se termine. Né à Saint-Anselme de Dorchester en 1879, fils et petit-fils de notaire, il fit ses études au collège de Lévis, où il était le confrère du regretté chanoine Grondin, et ses études de droit à l'université Laval. Admis à la pratique de cette profession en 1906, il l'exerça pendant quarante et un ans à Saint-Isidore de Dorchester.

Maire de son village, correspondant pour le journal, gérant de la Caisse populaire, directeur de la chorale, il s'est intéressé à tout, sans nuire à son premier devoir d'état : son notariat. C'est dire que le notaire Fortin a donné aux autres les moments libres que lui laissait sa profession. C'est un exemple que nous serions bien avisés de suivre dans notre temps si agité et si peu stable.

Bien des œuvres ont profité de son esprit d'initiative et son sens d'organisation.

C'est à Saint-Isidore qu'il a voulu que soit inhumé son corps, au milieu de ces gens qu'il avait connus et aimés, pour lesquels il avait donné le meilleur de son cœur et de son intelligence.

Nos lecteurs, nos gérants surtout, auront un souvenir tout particulier pour ce travailleur, qui, dès le début de nos Caisses, a accepté avec confiance une tâche de premier plan, qu'il a accomplie avec une persévérance digne d'éloges.

À madame Fortin qui lui survit et à sa famille, nos vives et sincères condoléances.

WILFRID GENDRON, M.D.

Le docteur Wilfrid Gendron est décédé à l'âge de 61 ans, après quelques jours de maladie.

Le docteur Wilfrid Gendron était membre de la commission de crédit depuis la fondation de la Caisse de Berthierville, en 1940. Dans l'exercice de sa profession, comme dans l'exercice des différentes fonctions auxquelles il s'est donné au service de ses concitoyens, le docteur Wilfrid Gendron a toujours fait preuve d'un grand dévouement, d'un jugement éclairé, d'une justice et d'une charité chrétienne peu communes.

Le départ prématuré du docteur Gendron est une lourde perte pour la Caisse populaire et un grand deuil pour Ber-

thier. Nous offrons nos condoléances à la famille éprouvée.

J.-ALBERT GEOFFROY

Nous avons le regret de vous faire part du décès de M. J.-Albert Geoffroy, gérant de la Caisse populaire de Saint-Félix de Valois depuis le 8 juillet 1953.

M. Geoffroy est décédé mercredi soir le 25 novembre 1959. Une courte maladie l'a ravi à l'affection des siens et aux nombreuses œuvres qui avaient tant bénéficié de son dévouement. Il était le président du Cercle des Lacordaires de sa paroisse.

M. Geoffroy était un homme d'œuvre et un très grand apôtre laïc. En perdant M. Geoffroy le mouvement coopératif perd un coopérateur des plus convaincus.

Nos vives sympathies à la famille cruellement éprouvée.

LÉO BERNARD

Léo Bernard est décédé le 29 novembre. Il était depuis quinze ans administrateur de la Caisse populaire de Saint-Sauveur, Québec. Il était très dévoué. Nos sympathies à sa famille.

La situation mondiale du blé

LES stocks de blé que, aux environs du 1^{er} août, les quatre principaux pays exportateurs de cette céréale conservaient pour exportation ou report à la fin de leur campagne agricole respective, s'établissaient à 2,445,600,000 boisseaux, faible réduction sur les 450,300,000 d'un an auparavant. Voici, en millions de boisseaux, les stocks du 1^{er} août 1959 (ceux du 1^{er} août 1958 entre parenthèses) : États-Unis, 1,719.9 (1,686.1) boisseaux ; Canada, 546.3 (639.5) ; Argentine, 76 (87.2) ; et Australie, 103.4 (37.5).

Les exportations globale de blé et de farine de blé (celle-ci exprimée en blé) des quatre principaux pays, au cours de la période août 1958-juillet 1959 (campagne agricole canadienne) se sont accrues de 9%, au regard d'un an plus tôt, soit de 856,200,000 à 934,700,000 boisseaux. Voici les livraisons de l'année des quatre pays (celles d'un an auparavant entre parenthèses) : États-Unis, 456,300,000 (396,400,000) boisseaux ; Canada, 294,100,000 (320,300,000) ; Argentine, 106,200,000 (77,600,000) ; et Australie, 78,100,000 (61,900,000).

Recettes et dépenses des gouvernements provinciaux

LES recettes générales nettes des 10 provinces pour l'année financière terminée le 31 mars 1959 se sont élevées à 2,156 millions de dollars, soit 5% de plus que les estimations pour l'année et 6% de plus que le chiffre réel pour l'année terminée le 31 mars 1958. Les dépenses totales (sans le remboursement de la dette) ont totalisé 2,279 millions de dollars, soit 2% de plus que le chiffre estimé et 12% de plus que le chiffre définitif de l'année pré-

cédente. Ces augmentations tiennent en partie à l'exécution du nouveau plan d'assurance hospitalière qui a donné lieu à une augmentation des recettes provenant des subventions fédérale et des primes d'assurance-hospitalisation et à une augmentation des dépenses en services hospitaliers. Les recettes provenant des accords fiscaux fédéraux-provinciaux ont aussi augmenté, de même que les dépenses pour l'instruction publique.

Hermann Schulze-Delitzsch

UN CENTENAIRE

LES Banques populaires allemandes ont célébré, cette année, le centenaire de fondation de leur organisme central, le *Deutscher Genossenschaftsverband*. Elles ont profité de leurs assises annuelles pour commémorer ce centenaire en payant un tribut d'hommage éclatant à leur fondateur, le grand apôtre de la coopération allemande, qui a établi en 1850 à Eilenburg (Prusse) la première société coopérative de crédit basé sur l'épargne envisagée comme source de crédit sans doute, mais aussi comme excellent moyen de faire l'apprentissage du crédit sain et discipliné.

À sa mort, survenue en 1883, ce grand promoteur de l'épargne et du crédit populaires avait laissé 3,481 sociétés coopératives de crédit groupées en une Fédération nationale et disséminées dans les centres urbains de son pays.

M. Desjardins emprunta à cet économiste plusieurs idées fondamentales qui contribuèrent au succès de sa Caisse populaire.

Il nous plaît d'évoquer ici le témoignage que lui en fit M. Pierre Montfajon, au nom de la Confédération internationale du Crédit

populaire, au dernier congrès de Berlin des Banques populaires allemandes :

« Voici donc un siècle qu'Hermann Schulze-Delitzsch, le grand initiateur du mouvement coopératif, dont la pensée rayonnante devait se propager rapidement au-delà des frontières germaniques, jetait les premières bases de cet édifice qui devait devenir au fil des ans l'impressionnante clé de voûte de tout le système coopératif allemand. Du modeste *Zentralkorrespondenzbüro* à l'actuel *Genossenschaftsverband*, quel immense chemin parcouru, et comme vous pouvez légitimement vous en enorgueillir ! Mais ce chemin n'aurait pas été parcouru, cette œuvre féconde n'aurait pas été réalisée, cette puissante institution n'aurait pas atteint les proportions que nous admirons si l'esprit de Schulze-Delitzsch, le premier *Anwalt*, n'avait pas toujours pénétré, aussi vivace et aussi ardent, l'action de ses suc-

cesseurs qui ont complété et adapté ses théories à l'échelle de leur temps, sans jamais renoncer à son idéal et à ses convictions.

« Les Banques populaires allemandes et leurs Caisses centrales ont pu connaître des vicissitudes et subir aussi des épreuves monétaires, qui se sont même parfois traduites par l'anéantissement presque total de leurs efforts, on n'a jamais tardé à les voir renaître peu après de leurs cendres, semblables à ce Phénix fabuleux qui, déjà, symbolisait l'âme aux yeux de l'Antiquité égyptienne ; ne le doivent-elles pas pour beaucoup à ce trésor spirituel irremplaçable, à ce fonds commun d'inépuisables ressources morales, qu'elles n'ont pas cessé de détenir sous les espèces de leur tutélaire *Verband* et en la personne de ses responsables suprêmes, qu'incarne aujourd'hui à nos yeux émerveillés, la forte et si séduisante personnalité du docteur Johann Lang, son *Anwalt* depuis vingt-sept ans ?

« Donnez-nous le pain de chaque jour. »

(Photo : Service de Ciné-photographie.)

La production des neuf principaux minéraux canadiens

LA production d'amiante, de cuivre, de gypse, de minerai de fer, de plomb, de chaux, de nickel, de sel, d'argent et d'uranium, au cours de la période janvier-septembre, a été plus élevée qu'au cours de la même période en 1958, mais, dans la même comparaison, la production de charbon, d'or et de zinc a été moindre. En septembre, la production a surpassé celle d'un an plus tôt pour tous ces minéraux, sauf pour les produits d'argile, l'or, le plomb, l'argent et le zinc.



L'Union régionale de Sherbrooke célèbre son jubilé d'argent

LES Caisses populaires Desjardins du diocèse de Sherbrooke ont célébré le jubilé d'argent de leur Union régionale et de leur Caisse centrale à Sherbrooke samedi, le 21 novembre.

M. J.-Abel Marion, président de l'Union, a donné le sens de cette célébration, en ces termes :

« Il y a 25 ans, nous étions tous ensemble plongés dans une dépression dont le souvenir laisse encore un goût d'amertume dans la bouche de ceux qui y ont goûté. Il fallait vraiment une confiance totale en la Providence ou une inconscience du danger pour qu'un groupe d'hommes se décide de fonder à la fois une Caisse centrale et une Union régionale des Caisses populaires Desjardins dans la ville de Sherbrooke. Apparemment, la Providence voyait d'un bon œil la tentative, puisque depuis un quart de siècle, sans bruit, le travail se poursuit avec des résultats de plus en plus appréciables.

« C'est un peu la fête du souvenir qui se célèbre à l'occasion de ce 25^e anniversaire, mais c'est en même temps la fête de la reconnaissance à l'équipe qui a pris la relève et continue le travail des pionniers. Que la Providence leur soit maternelle comme elle l'a été pour ceux qui l'ont précédé. Combien d'erreurs commises ont été réparées parce que la Providence veillait. Si l'esprit d'entraide qui, en définitive, n'est que l'application des principes de la charité chrétienne dans la vie vécue, se maintient comme elle s'est maintenue jusqu'à date, l'Union régionale et la Caisse centrale des Caisses populaires Desjardins de Sherbrooke continueront de prospérer pour le plus grand bien de tous. »

M. René Dupont, gérant de l'Union régionale et de la Caisse centrale de Sherbrooke, a évoqué, devant les 600 délégués des Caisses réunis au sous-sol de la basilique

Saint-Michel de Sherbrooke, les diverses étapes de la vie de l'un et l'autre organisme. Le texte de son allocution sera reproduit dans la revue de janvier.

Le Rév. Père Ambroise Lafortune, conférencier invité, traita éloquemment du rôle social de l'argent en répondant à la question : *L'argent a-t-il une âme?* La réponse est affirmative dans la mesure où nous réussissons à la lui donner. C'est notre esprit évangélique qui la lui donne.

Son Excellence M^{gr} Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, célébra une messe d'action de grâce. Puis, les délégués des Caisses furent l'objet d'une belle réception civique à l'hôtel de ville de Sherbrooke. M^e Armand Nadeau, maire de Sherbrooke, entouré de ses conseillers, prononça une allocution de bienvenue, il fit ressortir la contribution économique et sociale des Caisses populaires Desjardins. Il rendit un vibrant hommage aux pionniers de l'Union régionale de Sherbrooke dont il loua la clairvoyance, la ténacité et la prudence agissante.

M. Émile Girardin, président de la Fédération, remercia les autorités civiques de leur magnifique accueil et de leurs excellents sentiments vis-à-vis les Caisses.

La journée se termina par des agapes à l'Hôtel Sherbrooke. M. Fidèle Béliveau, vice-président, en l'absence de M. J.-Abel Marion président, qui fut empêché à regret par la maladie, d'assister à cette manifestation, présida à la table d'honneur où figuraient, entre autres personnes, Son Excellence M^{gr} Cabana, M. Émile Girardin et l'honorable Cyrille Vaillancourt, respectivement président et gérant de la Fédération, dont fait partie l'Union régionale de Sherbrooke, l'honorable John Bourque, ministre des Finances, et Madame Bourque, M^e Maurice Allard, député fédéral de Sherbrooke, M^e Carrier Fortin, leader

du conseil, M^{gr} Gérard Letendre, p.d., M. René Dupont, secrétaire-gérant de l'Union, le Rév. Père Ambroise Lafortune, conférencier invité, M^{gr} Joseph Bruneau, c.s., M. Rosario-H. Tremblay, chef des inspecteurs de la Fédération.

À l'issue de ces agapes fraternelles fut dévoilé un cadre groupant des artisans des Caisses populaires qui ont donné 25 ans ou plus de service continu aux Caisses populaires Desjardins et dont voici les noms :

M. J.-Abel Marion, président, de Saint-Edwidge ; M^{gr} Armand Maloin, p.d., administrateur et propagandiste ; MM. Élie Arès, de Sainte-Anne de la Rochelle ; Oscar Blanchard, de Eastman ; Uldéric Brien, de Sainte-Anne de la Rochelle ; Louis-F. Codère, de Sherbrooke ; Napoléon Couture, de Sainte-Anne de la Rochelle ; Ovila Darveau, de Ham Sud ; M^{me} M.-A. Genest, de Compton ; Ernest Gervais, de Sainte-Edwidge ; Oliva Jacques, de Saint-Romain ; Eddy Moras, de Massabielle, Alfred Roy, de Massabielle ; Anacleet Arguin, de Saint-Romain ; Félix Boisvert, de Saint-Adrien ; Hidela Choquette, de Paquetteville ; J.-A. Comtois, de Ham Nord ; M^{lle} M.-A. Couture, de Sherbrooke ; Oscar Desautels, de Saint-Étienne ; Allyre Genest, de Compton ; C.-B. Hallé, de Saint-Romain ; Ernest Ladouceur, de Sainte-Edwidge ; Philippe Perron, de Saint-Isidore ; Alexandre Stébenne, de Eastman ; Arthur Bélanger, de Sainte-Catherine ; Rosario Bourassa, de Sainte-Anne de la Rochelle ; Arthur Cloutier, de Saint-Adrien ; Auguste Côté, de Massabielle ; Antonio Daigle, de Coaticook ; J.-B. Doris, de Sainte-Anne de la Rochelle ; L.-J. Gagnon, de Notre-Dame-de-Bonsecours ; Joseph Hallée, de Saint-Romain ; Auguste Martineau, de Sainte-Edwidge ; et Odias Rodrigue, de Saint-Romain.



Apparaissent sur la photo, à la table d'honneur, de gauche à droite : M. René Dupont, secrétaire-gérant de l'Union régionale de Sherbrooke ; M. Jean-Marie Lafontaine, ex-gérant de l'Union régionale de Sherbrooke, et son épouse ; le Révérend Père Ambroise Lafortune, conférencier invité ; M^e Carrier Fortin, administrateur et représentant de l'Assurance-Vie Desjardins ; l'hon. sénateur Cyrille Vaillancourt, gérant de la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Québec ; l'hon.

J.-S. Bourque, ministre provincial des Finances et député de Sherbrooke ; M. Fidèle Béliveau, vice-président de l'Union de Sherbrooke et président du banquet ; Son Excellence M^{gr} Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke ; M. Émile Girardin, président de la Fédération des Caisses populaires de Québec ; Madame J.-S. Bourque ; Madame Hilaire Béliveau ; M^e Maurice Allard, député fédéral du comté de Sherbrooke ; Madame Carrier Fortin ; M. Hilaire Béliveau, maître de cérémonies.

Des allocutions furent prononcées par Son Excellence M^{gr} Georges Cabana, par M. Émile Girardin, président de la Fédération et par l'honorable sénateur Cyrille Vaillancourt, gérant de la Fédération.

Son Excellence déclara : « Je suis heureux de féliciter les Caisses populaires pour leur beau travail et d'avoir pensé à célébrer ce 25^e anniversaire qui veut dire autant d'années de si belles réalisations.

« Je m'intéresse à vos travaux depuis longtemps et j'ai été à même d'apprécier des initiatives semblables dans l'Ouest canadien. Je vous demande de poursuivre cet apostolat qui prend la forme d'une véritable éducation. »

M. Girardin a évoqué les débuts difficiles de l'Union régionale, la clairvoyance et le travail héroïque qu'ont dû déployer les pionniers dont la génération actuelle profite. Si, de poursuivre M. Girardin, nos Caisses ont connu un tel succès, c'est que des hommes ont réussi à les envelopper d'une atmosphère de confiance. Les administrateurs, au divers paliers du mouvement, ont tous puisé leurs principes à une même source : principes de justice, de charité, et d'entraide,

appuyée sur l'effort personnel de tous. M. Girardin a esquissé un programme d'action basé sur des principes sains qui doivent inspirer notre vie individuelle et collective. Il a terminé en disant que les Caisses doivent s'affirmer de plus en plus par l'excellence de leurs services et par la protection offerte à leurs déposants.

L'honorable Vaillancourt, de

son côté, démontra la valeur à la fois économique, sociale et morale de l'épargne, tant au niveau des individus que des familles et de la nation. Il a insisté fortement sur le sens éducatif de l'épargne chez les jeunes et la nécessité où ils se trouvent de pratiquer cette vertu plus nécessaire aujourd'hui au bonheur des foyers et à la santé économique de notre peuple.

Nouvelles habitations résidentielles

LES nouvelles habitations résidentielles commencées et terminées, au Canada, au cours des neuf premiers mois ont été moindres qu'un an plus tôt ; c'est ce que révèlent les chiffres provisoires du Bureau fédéral de la statistique. Le 30 septembre, il y en avait moins en construction qu'un an plus tôt.

En juillet-septembre, les habitations commencées dans tout le pays ont diminué sur un an plus tôt (43,732 contre 48,856) pour abaisser de 15,8% le total de janvier-septembre (102,806 contre 122,057). Les habitations terminées au cours du total des neuf

mois (92,333 contre 96,006). Le 30 septembre, il y en avait 88,965 en construction contre 97,649 un an auparavant.

En janvier-septembre, les habitations commencées dans les villes de 5,000 habitants et plus ont baissé de 88,579 à 76,557, mais les habitations terminées ont augmenté de 71,843 à 74,111. Les habitations en construction, à la fin de septembre, se chiffraient par 64,467 contre 66,460. En septembre, les habitations commencées dans ces centres ont baissé de 11,525 à 9,755 et les habitations terminées, de 12,065 à 9,954.

La Caisse populaire de Trois-Rivières célèbre son jubilé d'or

M. Poliquin, président, a évoqué le sens de cette célébration du cinquantième de la Caisse populaire de Trois-Rivières, en même temps que le rôle des Caisses populaires en ces termes :

C'EST véritablement une fête de famille qui nous réunit ici pour rendre hommage à ceux qui, il y a cinquante ans aujourd'hui même, jetaient modestement les bases de la Caisse populaire de Trois-Rivières.

Nous nous réjouissons d'avoir avec nous, en aussi grand nombre, les descendants de ceux qui ont fondé cette institution coopérative. Et votre présence ici, M. le maire, aussi bien que la vôtre, M^{sr} le curé, témoignent hautement jusqu'à quel point la Caisse populaire s'est intégrée dans la vie municipale et la vie paroissiale, aussi bien sur le plan économique que sur le plan social, de notre belle ville de Trois-Rivières.

Mieux encore, votre présence ici à tous deux, M. le maire, M^{sr} le curé, symbolise l'esprit de coopération qui anime les 9,000 sociétaires de la Caisse. Esprit de coopération entre l'autorité civile et l'autorité spirituelle qui ne s'est pas démenti depuis cinquante ans, alors que les deux premiers présidents de notre Caisse furent tour à tour le curé de la cathédrale, M. l'abbé Jules Massicotte, et le maire de Trois-Rivières, le docteur Louis-Philippe Normand. Vous occupez aujourd'hui tous deux les hautes fonctions civiles et religieuses de nos deux premiers présidents, et nous avons l'honneur de vous compter, vous aussi, parmi nos sociétaires.

L'immeuble qui abrite les services de la Caisse populaire de Trois-Rivières rend aux premiers administrateurs et aux premiers sociétaires un hommage beaucoup plus éloquent que mes paroles ne sauraient le faire.

En effet, c'est grâce à leur esprit d'épargne et de coopération et, surtout, grâce à leurs campagnes en faveur de cette épargne et de cette coopération au sein de la population trifluvienne, que nous pouvons aujourd'hui être utiles à un si grand nombre de concitoyens, à tous les niveaux de la société. La conviction de ces pionniers dans la puissance de l'épargne et de la coopération a permis à la Caisse de quitter petit à petit les modestes bureaux qu'elle a occupés, grâce à leur générosité, chez nos deux premiers

gérants, le notaire Lebrun et M. Thomas Bournival, pour s'acheminer ensuite vers le nouvel immeuble des Syndicats à quelques pas d'ici, puis dans son propre local que nous avons enfin pu remplacer par cet édifice qui se dresse comme un monument à la mémoire de nos fondateurs, qui symbolise notre progrès et fait la fierté de tous nos sociétaires et aussi, nous le croyons, de toute la ville de Trois-Rivières.

L'épargne, si fortement encouragée par les Caisses populaires, est nécessairement à la base de tout progrès économique. Elle permet d'abord à l'épargnant de faire profiter, à son bénéfice, l'argent dont il n'a pas immédiatement besoin pour les nécessités de la vie mais qu'il veut mettre de côté pour l'avenir. Elle met ensuite cet argent à la disposition des particuliers qui en ont momentanément besoin, ou encore à la disposition de l'industrie, du commerce, des corps publics, afin qu'ils puissent réaliser l'expansion qu'exigent les besoins de la population. Qu'il s'agisse de construire des églises, des écoles, des routes, des aqueducs, des maisons d'habitation, des immeubles commerciaux, on a toujours recours aux institutions comme la nôtre pour emprunter l'argent des épargnants et réaliser ces projets.

Autrement dit, l'argent que l'épargnant ne met pas lui-même en circulation en ne faisant pas certains achats, circule quand même et alimente la vie économique par l'entremise des institutions qui en ont la garde.

La Caisse populaire de Trois-Rivières est particulièrement fière de ce rôle qu'elle a rempli entre les épargnants et ceux qui avaient besoin de crédit. Elle a contribué ainsi largement à la construction de plusieurs centaines d'habitations particulières construites en

Nouvelles COUVERTURES DE LIVRE

(Carte géographique — 4 couleurs)

.....
Votre Caisse populaire pourrait, avec avantage, distribuer ces couvertures de livre aux institutions d'enseignement de son territoire.

Ces couvertures ont un format de 11 $\frac{1}{4}$ " x 17 $\frac{3}{4}$ " et se vendent aux prix suivants :

	LE MILLE
1 mille.....	\$11.00
5 mille.....	10.80
10 mille.....	10.50
25 mille et plus...	10.00

●
Votre Caisse peut faire imprimer son nom moyennant un léger supplément.

●
*Adressez vos commandes
sans délai à ...*

**LA FÉDÉRATION
DES CAISSES POPULAIRES
DES JARDINS**

59, avenue Bégin, — Lévis.

coopérative, de magasins, d'édifices à bureaux, d'établissements industriels. Elle a aidé des dizaines de milliers de citoyens de Trois-Rivières à réaliser ce rêve que caresse tout père de famille, de se construire une maison ou d'établir son propre commerce. Elle a servi également à aider nombre d'étudiants à terminer ou à poursuivre leurs études en vue de faire des hommes mieux préparés à affronter les exigences de la vie moderne.

Elle a aussi collaboré étroitement avec nos sociétés nationales sur le plan économique aussi bien que social. En coopération avec les autres Caisses populaires, elle a utilisé ses capitaux pour fonder et maintenir deux importantes Sociétés d'assurance canadiennes-

françaises : La Société d'assurance des Caisse populaires et l'Assurance-Vie Desjardins. C'est cette dernière qui assure les prêts et les épargnes de nos sociétaires.

Or, c'est cet argent que les citoyens de Trois-Rivières, particulièrement les paroissiens de la Cathédrale, ont confié à la Caisse populaire de Trois-Rivières, qui a permis à celle-ci de l'utiliser *intégralement* au services des Trifluviens ou des entreprises trifluviennes.

L'édifice qui se dresse derrière nous, qui porte fièrement le nom de la Caisse populaire de Trois-Rivières et que nous avons construit grâce à nos sociétaires, est non seulement un actif pour la Caisse populaire mais c'est également un actif pour la paroisse de

la Cathédrale et pour toute la ville de Trois-Rivières.

Nous avons donc cru qu'il convenait de réunir aujourd'hui notre grande famille pour rendre hommage à tous ceux qui, depuis cinquante ans, ont permis à la Caisse populaire de Trois-Rivières de se placer au second rang, en importance, de toutes les Caisses affiliées de la province. Nous sommes fiers de nos fondateurs, nous sommes fiers de nos sociétaires, nous sommes fiers de notre Caisse et nous continuerons dans la mesure de nos moyens de la faire progresser. Nous sommes aujourd'hui plus de 9,000 sociétaires, et nous espérons, pour célébrer dignement ce cinquantenaire, être 10,000 avant la fin de notre prochaine année fiscale.

On voit ci-dessous le magnifique drapeau du cinquantenaire de fondation de la Caisse populaire de Trois-Rivières. Peint à la main par les religieuses du couvent de Marie-Réparatrice, de Trois-Rivières, le drapeau présente, sur fond blanc, le lys d'argent et le symbolique « 50 » en or, entouré des mots ÉPARGNE, COOPÉRATION, PROGRÈS, en lettres bleu de roi. On reconnaît de gauche à droite : le docteur Omer Desjardins, neveu

du fondateur, M. Frédéric Poliquin, président, Son Honneur le maire Laurent Paradis, qui a hissé le drapeau M^{or} F.-X. St-Arnaud, curé de la cathédrale de Trois-Rivières, honorable sénateur Cyrille Vaillancourt, gérant général de la Fédération des Caisses populaires, M. Gérard Rivard, de Nicolet, président de l'Union régionale des C. P., et M. Robert Durand, secrétaire-gérant de la Caisse populaire de Trois-Rivières.



Table des matières

A		Caisses-statistiques — (André Morin)..... 79	Économie et discipline — Reine Malouin)..... 33
Acier..... 32-92-170		Calendrier perpétuel..... 19	Économie (Ça c'est vieux) — (Jos. Turmel)..... 153
Adam, François, à l'honneur..... 114		Canada, coopération au..... 132	Éducation (première communion) — (Jos. Turmel)..... 14
Adam, Louis, décédé..... 45		Cap-aux-Meules..... 125	Éducation coopérative — (Maurice Colombain)..... 97
Agriculture américaine en évolution — (P.-É. Charron)..... 115		Capitaux au troisième trimestre (entrées nettes)..... 189	Encaisse journalière — (P.-É. Charron)..... 97
Amyot, Madame Joseph, décédée..... 146		Charron, Gérard, décédé..... 172	Enseignement supérieur au Canada..... 55
Argent — (Pierre L'Ermite)..... 13		Chouinard, Marc, décédé..... 146	Enseignement de l'épargne chez les jeunes..... 91
Argent — (Ch.-D. Boulogne, o.p.)..... 157		Cliche, J.-L. décédé..... 109	Épargne et inflation — (P.-É. Charron)..... 16
Argent, sens chrétien — (P.-É. Charron)..... 35		Coady, M ^{sr} Moïse, décédé..... 127	Épargne et les jeunes — (P.-É. Charron)..... 25
Assemblée générale annuelle..... 56		Commandements du sociétaire..... 140	Épargne, noblesse — (M ^{sr} G.-L. Pelletier)..... 45
Assurance-Vie Desjardins..... 67		Commerce extérieur en 1958..... 28	Épargne chez les jeunes — (P.-É. Charron)..... 90
Authier, Lucien, décédé..... 134		Commission de crédit — emprunt..... 99	Épargne scolaire de Trois-Rivières..... 91
Automobiles, fabrication..... 32-55-137		Commission de crédit — (P.-É. Charron)..... 178	Épargne scolaire à l'École normale de Sherbrooke..... 97
B		Confort dans les ménages canadiens..... 59	Épargne <i>vs</i> gaspillage..... 116
Balance des paiements internationaux..... 157-177		Congrès des Caisses populaires à Chicoutimi..... 147	Épargne et J.O.C..... 132
Banques, bénéfiques..... 19		Congrès des Caisses scolaires à Saint-Hyacinthe — (Lucien Pilon)..... 129	Épargne, ses avantages — (Card. Lercaro)..... 149
Bélangier, J.-B., ptre, décédé..... 44		Congrès des Caisses à Saint-Jérôme (Lac-Saint-Jean)..... 145	Épargner c'est prévoir..... 40
Bénéfices des corporations..... 157		Conseil de surveillance, devoirs — (Rosario Tremblay)..... 159-179	Érable (valeur, production)..... 7
Bernard, Léo, décédé..... 192		Coopération refait l'homme — (M ^{sr} Coady)..... 130	Être humain doit dompter ses désirs — (M ^{sr} Sheen)..... 12
Beurre, stock..... 39-53-78-151		Coopération (puissance morale) — (Dr Fouquet)..... 27	Étudiants étrangers à Lévis — (Rosario Tremblay)..... 134
Bibliothèques au Canada..... 173		Coopération et science — (P.-É. Charron)..... 37	Exportations en 1958..... 37
Billets — (Jos. Turmel)..... 2-22-42-62-82-102-122-142-162-182		Coopération au Canada..... 132	
Billet de Banque au Canada — (Mauguin)..... 48		Coopération, mission au Canada — (Rosario Tremblay)..... 112	
Bisson, J.-F., décédé..... 64		Coopérative fédérée de Québec..... 87	
Blache, F.-X., décédé..... 109		Corporations, bénéfiques..... 157	
Blé au Canada..... 59-117		Couture, Adélar-J., ptre..... 128	
Blé (situation mondiale)..... 192		Credit Unions à Lévis..... 127	
Boisson, gaspillage..... 116		Criminalité et immoralité — (C. Vaillancourt)..... 46	
Budget-épargne — (P.-É. Charron)..... 10			
Budget du gouvernement canadien..... 72			
Budget familial..... 4-110-174			
Budgeter (Il faut) — (P.-É. Charron)..... 190			
C			
Caisse centrale de Montréal (rapport annuel)..... 185			
Caisses jubilaires — (Jos. Turmel)..... 98			
Caisses populaires..... 45			
Caisses populaires, sociétés coopératives — (P.-É. Charron)..... 5			
Caisses populaires dans le mouvement coopératif — (P.-É. Charron)..... 50			
Caisse populaires et finance coopérative — (P.-É. Charron)..... 174			
Caisse populaire de Lévis..... 8			
Caisse populaire de Plessisville..... 106			
Caisse populaire de Trois-Rivières (jubilé d'or)..... 196			
Caisse populaire Sacré-Cœur de Montréal..... 88			
Caisse populaire Saint-François-d'Assise de Québec..... 4			
Caisse populaire Saint-Jean-Berchmans..... 131			
Caisse populaire Sainte-Madeleine de Rigaud..... 151			
Caisse populaire Saint-Robert sur Richelieu..... 111			
Caisse populaire Saint-Sauveur de Québec (jubilé d'or)..... 113			
Caisses scolaires en congrès à Saint-Hyacinthe..... 129			
D			
		Dallaire, Zéphora, décédé..... 65	
		Dation en paiement..... 139	
		Décorés..... 189	
		Délégation de dirigeants de Credit Unions à Lévis..... 127	
		Dépenses..... 87	
		Dépenses administratives — (Rosario Tremblay)..... 30	
		Desjardins, Adrienne (S ^r Marie-du Calvaire), Souvenirs..... 49	
		Dieu est amour — (Michel Quoist)..... 180	
		Doyle, P.-É., ptre..... 83	
		Drolet, Arthur, décoré..... 148	
		Dubé, Joseph, n.p., décédé..... 109	
		Dupéré, Alfred, décédé..... 134	
		Duplessis, Maurice, décédé — (Émile Girardin)..... 139	
		Dupont, Albert, décédé..... 109	
		Dupont, Pamphile, décédé..... 146	
E			
		Économie, et épargne par le budget — (P.-É. Charron)..... 10	
		Économie politique — (F. Létourneau)..... 171	
F			
		Faillites commerciales en 1958..... 27-137-176	
		Faits de décembre — (Jos. Turmel)..... 191	
		Familles au Canada..... 119	
		Fédération, rapport 1958-59 — (C. Vaillancourt)..... 103	
		Finance, notes..... 29-31-66-87	
		Finance coopérative (Caisses populaires) — (P.-É. Charron)..... 174	
		Financement des ventes au détail..... 176	
		Fitzgerald, Patrick, décédé..... 136	
		Fortin, J.-W., n.p., décédé..... 192	
		Foyers, confort..... 59	
		Fraser, Bruno, décédé..... 45	
		Fromages..... 55	
G			
		Gaspillage, luxe, boisson..... 116-135	
		Gauthier, Clément, c.l.u..... 47	
		Geffroy, J.-Albert, décédé..... 192	
		Gendron, Wilfrid, m.d., décédé..... 192	
		Girard, Clément, n.p., décédé..... 64	
		Girardin, Émile, président..... 105	
		Gouvernements provinciaux (recettes et dépenses)..... 192	
		Grandeur de l'homme (Ps VIII)..... 49	
		Grenier, Philéas, décoré..... 148	
H			
		Habitations au Canada..... 31-195	
		Habitations familiales (prêts)..... 74	
		Habitations nouvelles..... 175	

Hamel, Pierre, c.l.u.	148
Hôpitaux, séjour	15
Hurtubise, J.-H., décédé	17

I

Inflation — (C. Vaillancourt)	84
Inflation et épargne — (P.-É. Charron)	16
Inflation dans l'immoralité — (C. Vaillancourt)	46
Inscriptions aux universités et collèges au Canada	39
Intérêt (table)	44-74

J

Jay, Pierre	153
J.O.C. et l'épargne	133
Jubilé de notre secrétaire	106
Jubilés de Caisses	45

L

Lalonde, Aldéric, décédé	146
Leblond, Edmond, décoré	148
Leclerc, Albert, décédé	65
Lecture et bibliothèques	92
Littérature obscène — (Card. Léger)	91
Littérature obscène — (Jos. Turmel)	139
Lusignan, Charles	172

M

Maison au Canada	31-176
Mandeville, Moïse, décédé	64
Mariages	177
Marion, J.-Abel — (C. Vaillancourt)	126
Martin, Jacques, c.l.u.	47
Ménages pourvus de commodités modernes	172
Message du Père Legault — (Paul Plante)	75
Michaud, Wilfrid, décédé	135
Minéraux canadiens	193
Monnaie canadienne — (J.-Yves Lévesque)	9
Mouchoirs de première communion — (Jos. Turmel)	14

N

Naissances au Canada	55-177
Nobert, Téléphore, décédé	109
Noël, Albert, décédé	146

O

Ouellet, Alfred, décédé	44-108
-------------------------	--------

P

Pagé, Mlle Marie, décédée	172
Paquet, Joseph-Louis	172
Paradis, J.-Henri, décédé	44
Parents — (Kahlil Gibran)	18
Parenteau, J.-A., décédé	109
Paroisse — (P.-É. Charron)	94
Partis sociales	98
Périgny, P.-D., décédé	134
Picard, Hilaire, décédé	146
Pierre l'Ermite — (Jos. Turmel)	99
Pineault, Alfred, décédé	146

Plessisville, Caisse populaire	106
Poissons des Maritimes	53
Populations	55
Populations chrétienne du monde	65
Préparons l'avenir — (Raymond Lacasse)	73
Prêts (remboursement)	138
Prêts à l'habitation familiale — (Paul-É. Charron)	74
Prêts dans les Caisses en 1958 — (André Morin)	118
Principes coopératifs	38
Prix de gros (indices)	32
Prix fermiers des produits agricoles	72
Prix agricoles	126
Prix à la consommation	155
Production d'argent, de plomb, de zinc	17-54-78
Production de lingots d'or et de fer	170
Produits laitiers en 1958	36
Production de papier dans Québec	89
Produit national brut	107

R

Rapport de la Fédération 1958-59 — (C. Vaillancourt)	103
Recettes budgétaires du gouvernement canadien	72
Règles pratiques de succès — (Jos. Turmel)	78
Rémunération dans les manufactures	15
Renard, Philippe, décédé	134
René, Léopold, décédé	146
Retrait d'épargne en cas de décès	99
Revenus agricoles	11-54
Revue Desjardins (collections)	168
Richesse (son sens chrétien) — (P.-É. Charron)	35
Rouleau, Madame Théodore, décédé	44

LE BUDGET FAMILIAL

- Brochure de 32 pages.
- Format commode (5½" × 8")
- Couverture illustrée.
- Présentation simple.
- Utilisation facile.

C'est un article de propagande de premier choix pour la Caisse populaire, et chaque sociétaire souhaitera posséder et utiliser ce livret de budget.

Prix : \$0.10 l'unité
0.75 la douzaine
5.00 le cent
45.00 le mille

Vos commandes seront complétées sans délai, au comptoir de papeterie de la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Québec.

S

Saint-Jean Berchmans, Caisse populaire	131
Saint-Robert, Caisse populaire	110
Salaires dans les manufactures	15
Samson, Henri, décédé	44
Schulze-Delitzsch (Hermann)	193
Services de renseignements	18-38-56
Slater, Jacqueline	107
Société d'assurance des Caisses populaires, assemblée générale annuelle — (J.-M. Gagnon)	65
Souvenirs — (Sr Marie-du-Calvaire)	49
Statistiques — Caisses 1958	79

T

Table d'intérêt	44-109-149-173
Taxation des Syndicats coopératifs	58
Télévision (Code des éducateurs)	150
Tempérance dans les désirs — (Mr Sheen)	12
Turcotte, Madame Irénée, décédée	64
Turmel, abbé Émile, secrétaire	106
Turmel, Dr Herménégilde, décédé	173
Travail perfectionne l'homme — (Card. Lercaro)	165
Tremblay, Honoré, décédé	45

U

Union régionale de Québec (rapport annuel)	109
Union régionale de Chicoutimi (rapport annuel)	145
Union régionale de Montréal (rapport annuel)	185
Union régionale de Sherbrooke (rapport annuel)	110
Union régionale de Sherbrooke (jubilé d'argent)	194
Union régionale de Saint-Hyacinthe (rapport annuel)	169
Union régionale de Trois-Rivières (rapport annuel)	166

V

Ventes au détail	64
Viande (stock)	54
Vieux (Les) — (Pierre l'Ermite)	96

ÉDITORIAUX

Vivre c'est agir — (C. Vaillancourt)	3
Que faire? — (C. Vaillancourt)	23
Qu'en dites-vous? — (C. Vaillancourt)	43
Sécurité familiale toujours — (C. Vaillancourt)	63
Nouvelle entente — (C. Vaillancourt)	83
La situation aujourd'hui — (C. Vaillancourt)	123
Perspectives d'avenir — (C. Vaillancourt)	143
Importantes assises — (C. Vaillancourt)	163
Drôle d'année. — (C. Vaillancourt)	183

CONSULTATIONS LÉGALES

Retrait d'épargne en cas de décès	99
Exécution de la clause de datation en paiement	139
Taxation des Syndicats coopératifs et des coopératives	58

Les enfants doivent aussi être sociétaires, parce qu'il faut leur enseigner au plus tôt cette belle vertu sociale de l'épargne, afin de combattre de bonne heure les instincts de dissipation, de légèreté ou de gourmandise qui se développent, hélas! si vite dans notre pauvre nature.

ALPH. DESJARDINS
(La Caisse populaire)